

Le premier ministre doit au public canadien de répondre immédiatement et en détail à ces questions. Il serait sûrement le dernier à nier que ces problèmes fondamentaux causent, à l'heure actuelle, beaucoup d'inquiétude dans notre pays. Il ne peut remettre à plus tard d'y répondre au nom de son gouvernement sans affaiblir encore la confiance du public. Une fois que cette confiance aura disparu, on aura bien de la peine à la rétablir. Autrement dit, monsieur l'Orateur, j'exhorte le premier ministre,—je soulignerai ce point le plus fortement possible,—à formuler dès maintenant une déclaration officielle sur les droits et les devoirs de la population canadienne à l'heure actuelle. En outre,—sinon toute déclaration de ce genre n'aurait guère d'importance,—il devra préciser à quoi la population peut s'attendre et ce qu'elle a le droit d'obtenir de son gouvernement dans le domaine de l'emploi et de la politique des prix. Le premier ministre ne peut se soustraire à ce devoir si important, car personne d'autre que lui ne peut exprimer avec la même autorité le point de vue de son gouvernement. A lui, donc, de parler.

Une autre chose qui touche de près à ce que je viens de dire...

**L'hon. M. Fleming:** Avant que mon honorable ami passe à un autre sujet, me permettra-t-il une question?

**L'hon. M. Pearson:** Oui.

**L'hon. M. Fleming:** Est-il prêt à répondre à la question dont il a fait mention au cours des remarques qui visaient mon collègue? A son avis quel est le problème le plus grave pour le peuple du Canada, le chômage ou l'inflation?

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, voici une question à laquelle il est bien facile de répondre puisqu'il l'a présentée en parlant de la mention que j'ai faite de son collègue. Celui-ci a effectivement répondu à la question. Il a dit qu'aucun de ces deux problèmes ne mettrait en danger l'économie canadienne en 1959. Je prétends qu'ils mettront tous deux l'économie canadienne en danger. Naturellement il est ridicule d'établir une comparaison mathématique et de dire que l'un représente 57 p. 100 et l'autre, 43 p. 100 du danger.

**L'hon. M. Fleming:** Alors pourquoi mon honorable ami a-t-il soulevé la question?

**L'hon. M. Pearson:** Le ministre des Finances doit savoir que tous deux sont dangereux.

**L'hon. M. Churchill:** Vous n'avez pas approuvé la question embarrassante qu'on me posait. Vous ne vous êtes pas rendu compte de tout ce que ma question renfermait.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre a dit que ni l'un ni l'autre n'a d'importance.

**L'hon. M. Churchill:** Je n'ai pas dit que ni l'un ni l'autre n'avait d'importance.

**L'hon. M. Pickersgill:** Si, vous l'avez dit.

**L'hon. M. Pearson:** Le ministre du Commerce a affirmé que je l'avais mal cité.

**L'hon. M. Churchill:** Non, je n'ai pas dit cela. J'ai dit que vous n'avez pas approuvé cette question embarrassante.

**L'hon. M. Pearson:** Laissons tomber. Puis-je dire maintenant quelques mots sur la situation commerciale?

**L'hon. M. Fleming:** Mon honorable ami ne trouve-t-il pas que sa réponse tend à donner une fausse idée de la question?

**L'hon. M. Martin:** La question a de quoi étonner de la part du ministre des Finances.

**L'hon. M. Pearson:** Mon honorable ami aura plus tard l'occasion de participer au débat.

Pour aborder la question du commerce, il est exact que nos exportations se maintiennent, et c'est même un élément encourageant de la situation présente. Pour les onze premiers mois, les exportations ont diminué, comme l'on sait, mais la baisse n'a été que d'environ cinq millions de dollars. Mais un point important, au sujet de cette question, c'est que, dans notre pays, la prospérité et l'emploi ne peuvent se maintenir si nos exportations demeurent stationnaires. Elles doivent augmenter sans cesse. Une baisse de cinq millions de dollars, c'est assez minime, mais c'est tout de même une baisse. Pour que notre pays connaisse une prospérité soutenue sur le plan économique, nos exportations doivent augmenter. Autre point à signaler au sujet de ce chiffre,—et c'est un point qui mérite d'être consigné,—c'est que, même si les exportations se sont maintenues, la composition des chiffres relatifs à notre commerce d'exportation fait voir que, n'eût été de certaines denrées, nous nous serions trouvés en mauvaise posture. Peut-être la principale de ces denrées est-elle l'uranium, dont l'exportation, en 1958, a accusé une augmentation de 132 millions de dollars sur le chiffre de 1957, augmentation presque entièrement attribuable à nos ventes aux États-Unis.

C'était par suite d'une entente, d'un contrat, conclu par l'ancien gouvernement avec le gouvernement des États-Unis, sous l'empire duquel nous y exportons de l'uranium. Or, cette entente prend fin, si elle n'est pas renouvelée et si l'option n'est pas prise, en 1962, je crois. J'ai le ferme espoir que cela se fera; je sais que le gouvernement fait